



**Point 6 à l'ordre du jour:**

**(d) Résolutions d'urgence**

**RÉSULTAT DES POLITIQUES NÉOLIBÉRALES EN TURQUIE: HOMICIDE INDUSTRIEL À SOMA**

*(présentée par DISK, KESK, HAK-IS, TÜRK-IS, Turquie)*

CONSIDÉRANT QUE: Le 13 mai 2014, une explosion dans une mine de charbon à Soma (Turquie) a entraîné la mort tragique de plus de 300 mineurs, représentant la pire tragédie industrielle de l'histoire du pays.

CONSIDÉRANT QUE: Cette tragédie n'est pas un incident isolé. La Turquie enregistre le troisième taux le plus élevé dans le monde d'accidents et de décès de mineurs au travail. En 2013, environ 13 000 mineurs ont été blessés dans les mines. 1308 mineurs, soit un chiffre effarant, ont trouvé la mort dans des accidents au travail depuis 2000.

CONSIDÉRANT QUE: Ces accidents sont la conséquence directe des politiques visant à augmenter les bénéfices des entreprises et à faire peser tous les risques sur les travailleurs et les travailleuses. Suite à la privatisation du secteur minier, la sécurité au travail s'est rapidement dégradée. Le recours généralisé à la sous-traitance de la main-d'œuvre est l'une des raisons justifiant cette détérioration, dans la mesure où les sous-traitants n'offrent pas la formation ni l'équipement nécessaires aux travailleurs/euses et refusent de respecter les mesures en matière de sécurité et de santé au travail. La plupart des mineurs à Soma étaient des travailleurs/euses non déclarés gagnant à peine le salaire minimum.

CONSIDÉRANT QUE: Dans le même temps, le gouvernement n'a fait aucun effort pour veiller à ce que les mines fassent l'objet d'une inspection adéquate pour garantir la sécurité. Compte tenu du nombre élevé de décès et de lésions dans le secteur minier, l'attitude du gouvernement est irréfléchie et inacceptable. Le ministère du Travail de la Turquie prétend que la mine avait fait l'objet de huit inspections depuis 2012, dont la plus récente en mars 2014, et a déclaré qu'elle était conforme à la loi. Vu l'horrible explosion, il est évident que ces inspections étaient irrégulières, inefficaces et trompeuses. Si les inspections avaient été effectuées adéquatement, il est probable que nos camarades soient toujours en vie aujourd'hui.

CONSIDÉRANT QUE: Le gouvernement a rejeté une enquête parlementaire sur le nombre élevé d'accidents au travail et les faibles mesures de sécurité dans le district de Soma.

CONSIDÉRANT QUE: Moins de 24 heures après la tragédie, le Premier ministre a témoigné d'un mépris total à l'égard des travailleurs/euses décédés et de leurs familles et a ignoré l'indignation suscitée dans l'opinion publique en expliquant que « ces accidents sont habituels ». Il a invoqué, comme élément de preuve, les catastrophes minières, dont certaines remontent à plus d'un siècle, dans d'autres pays, les utilisant comme prétexte pour ne pas s'inquiéter de la catastrophe à Soma.

CONSIDÉRANT QUE: À Soma, le gouvernement a interdit les manifestations. La police s'est heurtée aux manifestants, vendredi, en tirant des balles en caoutchouc et en utilisant des gaz lacrymogènes et des canons à eau. La police a, par la suite, installé des points de contrôle et a détenu, samedi, des dizaines de personnes, notamment des représentants syndicaux et des juristes.

CONSIDÉRANT QUE: Le camarade Kani Beko, président de la DISK, n'a pas pu assister au Congrès de la CSI étant donné qu'il a été hospitalisé après avoir été attaqué par la police lors d'un rassemblement organisé à Izmir pour les victimes de Soma.

CONSIDÉRANT QUE: Pendant des années, le gouvernement a fait preuve de mépris à l'égard des travailleurs/euses et des syndicats et a lancé une âpre campagne antisyndicale, ne cessant de bafouer les droits des travailleurs/euses de s'associer librement, de s'organiser et de négocier collectivement.

ET RAPPELANT QUE: Les travailleurs/euses dans de nombreux autres pays ont subi des blessures ou ont perdu la vie en raison de l'insouciance des gouvernements et des employeurs, provoquée par la privatisation, la déréglementation et/ou l'absence d'application de la loi.

NOUS EXHORTONS, DÈS LORS, LE GOUVERNEMENT À:

Garantir le plein respect de la législation en matière de santé et de sécurité moyennant des inspections fréquentes et adéquates

Mettre immédiatement un terme à l'attaque contre les syndicats

NOUS EXHORTONS, DÈS LORS, LES SOCIÉTÉS À:

Mettre fin à la pratique de la sous-traitance, résultant en la violation des droits des travailleurs/euses

Veiller à ce que tous les travailleurs et travailleuses soient adéquatement formé(e)s et disposent de tout l'équipement de sécurité nécessaire

NOUS NOUS ENGAGEONS À:

Défendre nos camarades en Turquie afin de garantir que les responsables de cette catastrophe soient traduits en justice

Nous joindre à la CSI pour faire campagne pour le respect des droits syndicaux en Turquie

Envoyer une mission de haut niveau en Turquie afin de contrôler le processus et de soutenir nos organisations affiliées en Turquie

Œuvrer dans tous les pays afin d'assurer que les législations en matière de santé et de sécurité soient conformes aux normes internationales et soient efficacement mises en œuvre

Lutter contre le travail précaire, qui est un facteur important contribuant aux lésions et aux décès sur le lieu de travail

Lutter contre tout système faisant passer les profits avant les personnes.

---